

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GNABA AKA » en abrégé « GA SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9  
EME TRANCHE, EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,  
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNABA AKA » en abrégé « GA  
SARL »

Objet : IMMOBILIER, ÉVÈNEMENTIEL, ALIMENTAIRE,  
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9  
EME TRANCHE, EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot  
23

Dirigeant(s) M GNABA CHARLES AKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07709 du 14/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51530/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

